

RENFORCER L'ÉTHIQUE DE LA VIE PUBLIQUE LOCALE : ÉCARTER LES RISQUES ET AGIR AVEC DÉONTOLOGIE



Vous avez pris des engagements durant votre campagne. Il s'agit désormais, dans le cadre de votre mandat, de les mettre en oeuvre. Selon le contexte, les attentes de vos concitoyens et les capacités de la collectivité, la planification de ses engagement est un enjeu majeur de votre réussite.

OBJECTIFS

- Être informé de ses devoirs déontologiques
- Connaître les outils juridiques et éthiques gages de bonne conduite
- Répondre aux exigences de transparence grâce à une méthodologie
- Savoir anticiper les conflits d'intérêts

Public concerné : Élus, Collaborateurs et Agents publics

Formation en présentiel

Durée : 6h00

Formation en distanciel

Durée : 4h00

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Les droits et devoirs des élus

- Le statut de l'élu local et la déclaration d'intérêts et de patrimoine : ce que dit la loi
- La reconnaissance et l'accroissement des droits des élus locaux
- La question du cumul des mandats locaux : les cas d'incompatibilité
- L'instauration de mesures de contrôle et de suivi
- La publication des documents administratifs

Promouvoir l'intégrité et prévenir les conflits d'intérêts : se poser les bonnes questions

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Pré-requis

- Aucun

Formateur

- 1 consultant spécialisé

Moyens pédagogiques et techniques :

- Accueil des stagiaires dans une salle adaptée à la formation en présentiel (INTER ou INTRA) ; visioconférence zoom en distanciel.
- Présentation académique de la formation
- Travaux pratiques : Quiz / QCM en distanciel ; étude de cas en présentiel
- Délivrance d'un support de formation après la session

Dispositif de suivi et d'évaluation des résultats de la formation :

- Feuille d'émargements
- Évaluation de la formation en fin de session
- Remise d'un Certificat de réalisation de la formation
- Service Après-Formation LIBRA : possibilité à l'issue de la formation d'interroger le formateur via une adresse e-mail dédiée